



RHODO GAZETTE

Le journal du Rhododendron Lausanne Société de sports alpins Fondée en 1910

🕒 Édition de mois de décembre 2018

Numéro 156

EDITO DU PRESIDENT

(extrait du rapport du Président à l'assemblée générale)

Chers membres,

J'amorce mon rapport par la plus quelconque des lapalissades mais, voilà, il est déjà l'ultime mois de l'année et sa traditionnelle assemblée générale. Bientôt une année de plus en moins comme dirait l'autre. Comme tout ceci passe vite ! Il semblerait que ce soit plutôt bon signe car à l'exemple d'un dicton populaire, le temps passe vite quand on s'amuse. Je ne sais pas vous, mais moi je me suis bien amusé en votre compagnie cette année. Comme à l'accoutumée, nous avons vécu nombre d'activités. En effet, cette cuvée, après tant d'autres, nous avons eu pas moins de 7 assemblées mensuelles, un trophée du Nermont, une corvée de printemps, une fête des fleurs et son open air, une assemblée extra-muros, une sortie des anciens (...), une sortie famille, une corvée d'automne, un montage du télési, et cette assemblée suivie de la soirée. Cela fait tout de même la coquette somme, pour les plus assidus d'entre nous, de 252 heures passées ensemble, soit 10,5 jours soit environ 2,9% de l'année. Plutôt pas mal n'est-ce pas ? Cela fait, vous en conviendrez, une jolie cadence pour un seul et même millésime avec, en sus, nombre de photos de groupes fantômes et de souvenirs bien réels. Je me dis que nous devons adorer ce chalet ainsi que notre club et ce, pour mon et je présume NOTRE plus grand agrément. (...)

J'entame donc ce chapitre avec un ex-voto tout particulier pour notre secrétaire qui cumule si ce n'est les mandats, l'entièreté des casquettes nécessaires à la bonne marche de notre journal, à savoir secrétaire et donc preneuse de PV, rédactrice en chef, PDG de la société d'imprimerie, pigiste et même manager quand il s'agit de me rappeler que l'édito est pour hier ou encore responsable des ressources humaines quand il devient urgent de dénicher de nouveaux collaborateurs pour rédiger quelques articles, reportages ou rubriques.

Pour tout ceci, j'adresse un démesuré MERCI à Sabine ! (...)

MERCI car sans les uns, impossible de peindre, visser, dévisser, boulonner, scier, couper, clouer, ajuster, échafauder mais sans d'autres de rôtir, mijoter, élaborer, cuire, découper, éplucher, parer, brasser, enfourner mais également sans d'autres encore de laver, arranger, organiser, timer, prévoir, jouer, rigoler, prévenir puis soigner mais sans d'autres finalement de discuter, argumenter, acheter, négocier, cotiser, boire un verre, boire 2 verres, boire une bière, planifier et faire vivre le chalet.

Pour tout cela, gigantesque MERCI !

El Presidente, Nicolas 1er

Procès-verbal de l'assemblée générale du samedi

1er décembre 2018

Salle communale de Boussens

Présents : 17. Nicolas Schreiner, Steve Bovard, Sabine Bovard, J.-P. Bovard, René Schreiner, Pierre-Alain Buttex, Didier Meyer, Pierre-Yves Niklas, Frédéric Schreiner, Jean-François Niklas, Michel Cavin, Laurent Leclercq, Pierre Tzaud, Raymond Oesch, Pablo Niklas, René Corthay, Pascal Giacomelli, Gilles Doge.

Excusés : 9. Eva Niklas, Mélanie Fasciolo, Pierre Borgeaud, John Cavin, Cédric Buttex, Christian Baud, Alain Bovard, Lucien Bovard, Jean Niklas.

Il est 16h et quelques minutes lorsque le Président Nicolas Schreiner ouvre l'assemblée. Il passe la parole à la secrétaire pour la lecture des PV.

1. Lecture des PV de l'assemblée générale de décembre 2017 et de l'assemblée mensuelle de novembre 2018

Les PV sont lus et acceptés.

2. Correspondance

R. à s.

3. Admission – démission – exclusion

Gilles Doge a demandé son admission dans le courant de l'année, qui est acceptée par acclamations. L'assemblée le remercie déjà pour l'apéro et lui souhaite la bienvenue.

Se référant à l'art. 15 des statuts, le comité propose l'exclusion de Vincent Pittet, qui n'est pas à jour avec ses cotisations malgré de nombreux rappels, restés sans nouvelles. L'assemblée vote : 14 oui, 3 absentions. Un courrier lui sera envoyé.

4. Rapport du Président

Dans son rapport, le Président relève que nous passons 2,9% de l'année ensemble, c'est une chance de faire partie de ce club ! Des innovations ont lieu pour maintenir son attractivité, par exemple la Fête des Fleurs combinée avec l'Open Air, la sortie famille qui se déroule une année sur un week-end et l'année suivante sur une journée, l'arrivée de nouveaux membres, une nouvelle fontaine bientôt, et les inscriptions via le site internet, on n'arrête pas le progrès ! Et pour clore ce joli rapport, il remercie également la secrétaire, les nombreux ouvriers et cuisiniers.

5. Rapport de la commission de Chalet

Pierre-Yves rapporte que cette année a encore vu de nombreux travaux réalisés, et que le chalet se porte bien, à part le fourneau qui devrait être changé prochainement. Merci à tous et vive le Rhodo !

6. Rapport du caissier

Notre caissier nous informe que le bénéfice se monte à 1'510.75, et qu'Hanna a repris ses versements, pour un montant de 3'000.— cette année (au lieu des 3'600.-- habituels). Il lui reste 4'300.—, soit 1 an et 3 mois, à payer. Les passages au chalet sont bons, semblables à l'an passé. Les dépenses extra-ordinaires concernent l'achat des derniers sommiers, et d'un cylindre pour l'imprimante de la gazetière.

7. Rapport des vérificateurs des comptes :

Laurent Leclercq, 1er vérificateur, remercie René pour son travail et demande à l'assemblée de donner décharge au caissier.

8. Adoption des différents rapports

C'est par acclamations que les différents rapports sont adoptés.

9. Budget

Le caissier nous présente 2 budgets, le second prévoyant une légère augmentation du prix des passages et nuitées au chalet. En effet, si nous ne tenons pas compte des remboursements d'Hanna, il apparaît une perte de 2'800.-. Il faut donc prévoir l'avenir et augmenter les recettes.

Pablo propose d'augmenter les cotisations. Pierre-Alain soutient la proposition d'augmentation des passages, et également celle d'augmenter les cotisations, mais peut-être l'an prochain.

L'assemblée relève que nous avons eu des gros frais ces dernières années, et qu'il faudra calmer les dépenses ensuite.

La proposition est soumise au vote : unanimité. Les taxes de passages seront augmentées dès le 1er janvier 2019 comme suit :

	24 h	journée
Membre et conjoint	6,00	4,00
Adulte invité	10,00	6,00
Enfant de membre	4,00	3,00
Enfant invité	5,00	4,00

10. Compétences financières du Comité

Actuellement Fr. 2'000.-, sans changement.

11. Fixation du montant des cotisations et de la finance d'entrée

Sans changement soit :

(y compris abonnement gazette) Membre : Fr. 180.- Couple : Fr. 255.-

Finance d'entrée : Fr. 100.-

Abonnement gazette seul : Fr. 30.-

12. Renouvellement du comité

Le comité in corpore continue en 2019.

13. Renouvellement de la commission de chalet

La Commission de Chalet reste identique. Président : Pierre-Yves, Membres : Michel Cavin et Frédéric Schreiner. Consultant : Jean-François.

14. Nomination des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs 2019 sont :

1er vérificateur : Laurent Leclercq, 2ème : Pierre Tzaud, suppléant : Cédric Buttex

15. Programme des courses et manifestations

Le programme est annoncé et ne provoque pas de commentaire particulier.

16. Fixation de l'indemnité au comité

On double, donc toujours Fr. 0.- !

17. Honorariat

Pas de 20 ans ni de 40 ans de sociétariat, mais Nicolas relève tout de même les 30 ans de sociétariat de Steve et Frédéric, les 50 ans d'André Nidecker, ainsi que les 70 ans de J.-P. Baud !

18. Divers et propositions individuelles

Les salutations de Mélanie, Lucien, Christian et John sont transmises à l'assemblée.

Pierre-Yves nous fait faire un petit tour du site WEB.

Pascal suggère une petite économie en ouvrant un compte chez PanGas pour les bonbonnes, avec un rabais de 10% ; elles seront également moins lourdes car en composite.

Steve fait remarquer la bonne participation du club et la bonne ambiance lors du montage du téléski.

Nicolas signale qu'il ne souhaite plus recevoir la gazette papier, car il la consulte sur le site.

Jean-Pierre demande à la recevoir par mail.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met un terme aux débats et nous invite à l'apéro. Il est 17h25.

Boussens, le 3 décembre 2018

La secrétaire : Sabine Bovard

Assemblée générale et soirée de Noël



L'assemblée s'est déroulée le 1^{er} décembre au foyer de la grande salle de Bousens, et une belle participation est à relever, merci à tous ! Quelques photos du souper qui a suivi se trouvent sur la page « volante » annexée, merci au photographe officiel Juan.

* * *

La gazette et ses nombreux employés souhaitent de très belles fêtes à tous ses lecteurs ! Joyeux Noël et Vive 2019 !



Manifestations 2019

7 février	Assemblée mensuelle
16-17 février	Trophée de Nermont
7 mars	Assemblée mensuelle
4 avril	Assemblée mensuelle
27-28 avril	Corvée et démontage télési
2 mai	Assemblée mensuelle
18-19 mai	Fête des Fleurs / Open Air
6 juin	Extra-muros
13 juin	Sortie des anciens
5 septembre	Assemblée mensuelle
7-8 septembre	Sortie famille
3 octobre	Assemblée mensuelle
5-6 octobre	Corvée & Chasse à courre
2 novembre	Montage télési
7 novembre	Assemblée mensuelle
7 décembre	Assemblée générale et repas

Annonces d'occupation du chalet

28 décembre - 2 janvier : Pierre-Yves - 20 pers.

La Rédac

Pour adresse : Sabine Bovard

Ch. des Pins 2, 1034 BousSENS

021/731.56.08-077/402.62.12

Email : gazette@rhodo.ch